

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00713

Numéro SIREN : 450 575 790

Nom ou dénomination : A ET H DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2020 sous le numéro de dépôt 3565

1

BILAN - ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE

DGFIP N° 2050-2020

24 SEP. 2020

GREFFE

SALON DE PROVENCE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A & H DIFFUSION

Durée de l'exercice exprimée en nombre d'années 12

Adresse de l'entreprise 196 rue de la Poste 13330 PELISSANNE

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET* 4 5 0 5 7 5 7 9 0 0 0 0 2 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2019			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA	Certifié conforme à l'original		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	70 000	CQ	70 000	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 987	AG	3 987	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	77 558	AU	48 404	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	228 000	CV	228 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	4 620	BE	4 620	
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 140	BI	3 140	
TOTAL (II)			BJ	387 305	BK	122 391	264 914
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	43 400	BU	43 400	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	79 800	BW	79 800	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	283 061	BY	7 964	
		Autres créances (3)	BZ	41 927	CA	41 927	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	70 170	CG	70 170		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 698	CI	59 698		
	TOTAL (III)	CJ	578 058	CK	7 964		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	965 364	IA	130 356	835 008
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an	CR	9 557
Clause de réserve de propriété :*			Stocks :		Créances :		
Immobilisations :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A & H DIFFUSION</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 688
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	425 592
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	58 647
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	494 428
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	70 224
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	988
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	202 629
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 786
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 952
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	340 580
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	835 008
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	329 673
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & H DIFFUSION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 835 008 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 58 648 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

11

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend les achats, les frais de transport, les frais de manutention, les droits de douane, les frais de déchargement et les coûts de la fonction d'approvisionnement externalisé.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	70 000			70 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 987			3 987
Immobilisations incorporelles	73 987			73 987
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 436			3 436
- Matériel de transport	60 047			60 047
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 076			14 076
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	77 559			77 559
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	228 000			228 000
- Autres titres immobilisés	4 620			4 620
- Prêts et autres immobilisations financières	3 140			3 140
Immobilisations financières	235 760			235 760
ACTIF IMMOBILISE	387 306			387 306

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	70 000			70 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 987			3 987
Immobilisations incorporelles	73 987			73 987
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 675	500		3 175
- Matériel de transport	19 856	12 009		31 865
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 638	726		13 365
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 169	13 236		48 404
ACTIF IMMOBILISE	109 156	13 236		122 391

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 387 828 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 140		3 140
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	283 062	273 505	9 557
Autres	41 928	41 928	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	59 698	59 698	
Total	387 828	375 131	12 697
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients prod.non enc.fact	120 533
Charges sociales - produits à recev	375
Total	120 907

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 340 580 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	50 000	50 000		
- à plus de 1 an à l'origine	20 224	9 317	10 907	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 629	202 629		
Dettes fiscales et sociales	64 787	64 787		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	2 940	2 940		
Total	340 580	329 673	10 907	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	45 326			
(**) Dont envers les associés	988			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 371 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	171 387
Dettes provis. pr congés à payer	1 179
Charges sociales s/congés à payer	335
Etat - autres charges à payer	5 024
Total	177 925

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	59 698		
Total	59 698		

A & H DIFFUSION

Société par actions simplifiée
Au capital social de 7.500 euros

Siège social :
21 Rue de la République
13330 PELLISSANE
450 575 790 RCS SALON-DE-PROVENCE

Greffes Tribunal de Commerce
Salon-de-Provence
Dépôt N° 2020/3565

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
15 JUILLET 2020**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En considération de la résolution ci-avant qui approuve les comptes de l'exercice écoulé clos le 31/12/2019, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire de cet exercice, s'élevant à 58.647,93 €, en autres réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait littéral du présent procès-verbal certifié conforme par la gérance, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Bruno CAUCHY (signature)

